



*Ville de passion!*

## **Appel à Candidatures**

### **Installation d'un Food Court dans l'ancienne école des sœurs au centre-ville de Saint-Louis**

#### **Sélection de foodtrucks pour des occupations**

#### **de 3 mois renouvelables**

### **Plan de situation**

*En cours de construction*

### **Contexte du Projet**

La Ville souhaite impulser un nouvel élan à son cœur urbain par un projet de requalification du site de l'ancienne école des Sœurs (Saint Joseph de Cluny – rue Lambert). Il s'agit d'une véritable opportunité pour développer à terme une offre axée notamment sur l'activité économique et commerciale. Dans l'attente de la réalisation de ce nouvel équipement (entre 1 et 2 ans), la Ville de Saint-Louis souhaite poser les premières pierres de la revitalisation de son centre-ville sur ce secteur au travers d'un lieu type Food Court.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche Action Coeur de Ville que la Commune a intégré fin 2023. Différentes actions permettront de changer l'image du centre-ville et d'impulser son renouveau tels que la mutation du site du O'Baradiar, la requalification de l'avenue Raymond Vergès et différentes actions d'amélioration des équipements et des espaces publics sur les centralités de Saint-Louis et de la Rivière.

Ce Food Court sera opérationnel à compter de novembre 2024. Il a pour ambition de devenir un lieu de rencontre incontournable pour les amateurs de cuisine de rue, en offrant une grande diversité culinaire tout au long de l'année. Dans un environnement agréable, apaisé, et différenciant, l'attractivité de ce site garantira un flux régulier de consommateurs. Toutes les spécialités culinaires sont les bienvenues, qu'il s'agisse de cuisine locale, internationale ou desserts.

Le présent appel à candidature a pour but de sélectionner les opérateurs économiques qui proposeront leur cuisine dans cet espace. Nous invitons les foodtrucks proposant une cuisine de qualité, innovante et respectant les normes

d'hygiène et de sécurité alimentaire à soumettre leur candidature pour des occupations transitoires de 3 mois renouvelables.

### **Caractéristiques du site**

Les candidats sélectionnés auront accès à un emplacement stratégique du centre-ville de Saint-Louis au travers d'un espace de vente situé dans une zone à fort passage et dans un cadre ombragé de qualité.

La communication effectuée par la Ville de Saint-Louis (en complément de celle des opérateurs économiques sélectionnés) autour de cet espace est une opportunité afin de gagner en visibilité sur le bassin Sud de la Réunion.

Dans le cadre de cette occupation du domaine public, la commune mettra à disposition :

- **Un Espace de restauration** sur place sera mis à disposition et mutualisé avec l'ensemble des occupants.
- **Un coffret électrique sera mis à disposition,**
- Dans le cadre de la stratégie globale de revitalisation du centre-ville, cet espace pourra bénéficier d'animations ponctuellement.

Les candidats devront répondre aux obligations suivantes :

- **Fournir les contenants (assiettes, couverts, etc.)** en matériaux recyclables et/ou réutilisables,
- Prévoir la récolte et la gestion de leurs propres déchets sur place,
- **Prévoir une décoration ou des accessoires dans l'esprit « Guinguette » ;** guirlandes à ampoules LED fanions, colorés, lampions, pots de fleur rustiques, ardoises décoratives,
- **La structure de vente utilisée devra être en conformité avec les normes d'hygiène alimentaire et de sécurité.** Le porteur de projet veillera à prendre des mesures relatives à la sobriété énergétique de son activité, notamment en termes d'éclairage.

**Les horaires prévisionnels d'ouverture au public sont du lundi au samedi de 10h à 20h** et pourront être adaptées au regard des disponibilités des candidats. Une occupation pourra aussi être envisagée sur d'autres créneaux et sous forme de temps évènementiels.

## **Conditions de l'appel à candidature**

Cet appel à candidature a pour objet l'attribution de 3 à 4 emplacements régis par une convention d'occupation du domaine public. Les candidatures peuvent être effectuées par des entreprises individuellement ou par un collectif dans le but de la gestion globale de l'espace. Il est précisé que la présente procédure n'a pas pour objet d'attribuer un marché public, un accord cadre ou une convention de délégation de service public.

Il n'est donc pas fait application de la réglementation en matière de marchés publics et délégation de service public.

Cette consultation est réalisée sous forme d'appel à candidature de manière à réaliser une mise en concurrence.

## **Critères de Sélection**

Les projets seront sélectionnés dans le respect des principes de transparence et d'égalité de traitement des candidats. Les projets seront examinés en fonction des critères suivants et une note sur 100 leur sera attribuée :

- **Qualité de l'offre (35 points)** La variété et la qualité des produits proposés seront étudiés privilégiant le circuit-court, l'agriculture raisonnée et/ou les produits bio. Une attention particulière sera aussi portée sur la sélection de produits et d'aliments favorisant le bien-être, la santé des consommateurs et l'accès à une offre végétale ou végétarienne. La diversité de l'offre proposée par rapport à l'offre sédentaire déjà existante dans le secteur sera également examinée.

- **Professionalisme et expérience des opérateurs (35 points)** L'expérience significative dans le domaine de la restauration à emporter sera étudiée. Les références détaillées des projets précédents similaires, incluant la nature des prestations, les volumes traités et les résultats obtenus seront étudiés. Une attention particulière sera apportée à la capacité du candidat à attirer et fidéliser une clientèle régulière.

- **Critère environnemental – Eco responsabilité (10 points)** La gestion autonome des déchets, l'utilisation de contenants biodégradables ou réutilisables ainsi que le recours à un véhicule hybride ou à faibles émissions de Co2 seront particulièrement étudiés.

- **Critère esthétique (10 points)** L'esthétisme de la structure de vente et l'intégration dans son environnement sera un critère important. Une attention particulière sera portée à l'aménagement proposé et à sa contribution à l'esprit guinguette du lieu.

- **Critère de prix (10 points)** Les prix pratiqués devront permettre de toucher le public le plus large possible.

## **Modalités de Soumission**

Les candidats intéressés sont invités à soumettre un dossier complet comprenant :

- La fiche de candidature complétée, jointe en annexe du présent appel à candidature,
- Une présentation détaillée du commerce comprenant : nom du concept, description des produits proposés, gamme de prix, documents de communication, photo de l'installation et des produits, liste des décorum proposés et photos le cas échéant, nom des événements ou marchés précédents auxquels il a participé (le cas échéant), recommandations. **Les candidats devront aussi préciser le temps d'exploitation du site qu'ils souhaitent privilégier : présence quotidienne ou ponctuelle, jours et horaires de présence proposés.**
- Une présentation administrative de l'activité : Compte d'Exploitation Prévisionnel, extrait K/Kbis ou numéro d'immatriculation au RM, copie de la carte de commerce ambulant, copie du contrat d'assurance pour la période d'exploitation concernée, attestation de formation en hygiène alimentaire
- Dossier technique reprenant les aspects logistiques : Nature et puissance nominale des appareils électriques utilisés, emprise au sol de l'équipement (L x l x h), besoins logistiques spécifiques (électricité, eau, stockage, etc.)

Tout dossier incomplet sur la base de la liste fixée par le présent règlement de consultation pourra ne pas être pris en compte pour l'attribution des emplacements. La commission d'attribution se réserve la possibilité de demander la régularisation ou non des dossiers. Les dossiers complets seront examinés sur la base des critères fixés du présent règlement. Si elle le juge nécessaire, la collectivité pourra contacter les candidats afin d'obtenir des précisions sur leur projet.

## **Visites de site**

Afin de prendre connaissance de l'espace et permettre aux candidats d'échanger sur leur projet s'ils le souhaitent, 2 visites de site sont proposées :

- Le vendredi 04 octobre 2024 de 14h à 15h30
- Le vendredi 11 octobre 2024 de 14h à 15h30

## **Candidatures**

Les dossiers sont :

- à télécharger sur le site de la Ville <https://saintlouis.re>
- ou à retirer au Service Économique sis au n° 8 rue du Vieux Moulin 97450 Saint Louis
- ou par mail auprès du Service Économique : [serviceeconomique@saintlouis.re](mailto:serviceeconomique@saintlouis.re)

Date limite de dépôt du dossier : **le 18 octobre 2024 à 16 heures**

Les candidatures sous pli cacheté et portant la mention « Appel à candidature pour l'exploitation d'un emplacement foodtruck au sein de l'ancien école des sœurs à Saint-Louis » devront :

- Soit être envoyées par la poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Louis – 125 avenue principale – 97450 SAINT LOUIS ;
- Ou transmise par mail à l'adresse suivante : [serviceeconomique@saintlouis.re](mailto:serviceeconomique@saintlouis.re)

## **Modalité de mise à disposition du site**

Conformément à l'article L. 2125-3 du Code général de la Propriété des Personnes Publiques, l'occupation sera consentie en contrepartie du versement d'une redevance, tenant compte des avantages de toute natures procurés à l'occupant. Le montant de la redevance sera indiqué dans l'arrêté d'occupation du domaine public selon les tarifs en vigueur fixés par la collectivité.

- 400 € /mois pour les installations foodtrucks en occupation mensuelle.
- 22.5€/jour pour les occupations journalières.

## **Informations Complémentaires**

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, veuillez contacter le service économique : 02 62 33 10 80 – [serviceeconomique@saintlouis.re](mailto:serviceeconomique@saintlouis.re)